Compte-rendu de la CAPN des Bibas

jeudi 22 novembre 2018

L'objet de cette CAPN était le tableau d'avancement, c'est-à-dire les promotions en classe supérieure et en classe exceptionnelle. Il y avait cette année :

- pour la classe supérieure, 125 promouvables dont 61 classés n°1, pour 20 postes (15 pour le MESRI et 5 pour la Culture)

- pour la classe exceptionnelle, 456 promouvables dont 86 classés n°1, pour 32 postes (26 pour le MESRI et 6 pour la Culture).

La CGT a présenté deux motions (cf. texte en annexe):

1/ Motion sur les entretiens professionnels à la BnF

La BnF reconnait que les entretiens professionnels ont été remontés tardivement ; mais elle indique que pour les Bibas, seuls 14 agents n'ont pas eu d'entretien cette année, la plupart pour des raisons de congé maternité ou maladie. Elle promet que l'an prochain, la note de gestion interne paraîtra plus tôt.

2/ Motion « bilan de mandat », où nous évoquons les sujets principaux qui ont émaillé ce mandat.

L'administration ne répond rien puisqu'il s'agit de sujets généraux dépassant le cadre de la CAPN.

Avancements en classe supérieure et exceptionnelle :

Les critères de l'administration sont comme toujours la qualité du parcours et les fonctions exercées ; un effet mémoire a joué sur les agents proposés l'année précédente. L'administration a également veillé à proposer un panachage entre gros et petits établissements.

Les critères de la CGT sont les suivants : ancienneté dans la fonction publique, âge et nombre de promotions déjà obtenues. Dans nos propositions, un soin particulier a donc été porté aux agents de 60 ans et plus ; et aux agents plus jeunes n'ayant bénéficié d'aucune promotion au cours de leur carrière. Cependant, comme chaque année le nombre de promotions est très faible et laisse forcément de côté des agents de qualité ayant de l'ancienneté.

Pour le tableau de passage en classe exceptionnelle, la CGT n'a pu ni participer aux débats en plénière, ni participer au vote. En effet, les élus CGT sont tous deux promouvables.

Une nouveauté cette année : les plus gros établissements du MESRI peuvent obtenir 2 promotions sur un même grade, ce qui n'arrivait jamais avant (1 exception à Aix-Marseille il y a 2 ans). La CGT est favorable à ce principe, qui permet de contrebalancer l'effet des fusions d'établissements, sous réserve que ce système ne pénalise pas systématiquement les bibliothèques de moindre taille.

Passage en classe supérieure

MESRI, autres ministères, agents détachés

AMRANE Souad	Lyon 3 SCDU
BOSOM Sylvie	INHA
BOULACHON Mélanie	ABES
BRICE-ROELTGEN Catherine	Mazarine
CHAUMARTIN Odile	Bourgogne SCDU
DA SILVA Sophie	SCDU Paris 13
DESPEGHEL Francine	SCDU Artois
EMERIAU Françoise	SCDU Nantes
HEDOIN Laurent	Bretagne Occidentale SCDU
LE POTTIER Jean-Jacques	Rouen SCDU
MASTAGLI Sylvie	La Réunion SCDU
ROHAS Didier	Lille SCDU
RUIZ Lysiane	Sorbonne Université
SISSUNG Catherine	Avignon SCDU
ZAMORD Sonia	Bibliothèque de l'INSEE

Ministère de la Culture

ARZEL Laurent	BnF
HODIESNE Patricia	BnF
KREMER Gilles	BnF
LINQUE Benoît	BnF
TOXOPEUS Christian	BPI

Passage en classe exceptionnelle

MESRI, autres ministères, agents détachés

ASSOUMANI Laetitia	Aix-Marseille SCDU
BARBET Virginie	Observatoire de Paris
BARBET-MASSIN Florence	Sorbonne Université
BERTHELET Laure	DD Bordeaux
BOHN Annick	Strasbourg BNU
CANALE Marie-Paule	Toulouse 2 SCDU
CHEMOUL Stéphanie	Marne la Vallée BU
CHUDZIAK Myriam	DDE Lorraine
COURTINE Emmanuel	Cujas Paris 1
CRETEY Laurent	Sorbonne Université
DECQUE Nathalie	SCDU Aix-Marseille
DOMBROWSKI Karine	Artois SCDU
DUMORTIER Sonia	Montpellier BIU
FRANCE-HENRI Nadège	SCDU Bourgogne
GOTTI Isabelle	Grenoble Alpes SICD
HUVELLE Virginie	SCDU Nantes
KERUZEC Cécile	Bretagne Sud SCDU
LE STRAT Maryse	Lille SCDU
LECOSSIER Sophie	SCDU Valenciennes
MARTIN Benoît	BCU Clermont-Auvergne
MAUBOIS Mathieu	Rouen SCDU
PEYRET Isabelle	BIU Santé Paris 5
PICHON Yann	Poitiers SCDU
RAYNARD Luc	Lyon ENS
ROUSSEL Julie	Rennes 1 SCDU
THIERY Elisabeth	Mulhouse SCDU

Stéphanie DUCAMP est citée au procès-verbal.

Ministère de la Culture

BOUKHELIFA Louisa	BnF
CHARIERE Carine	BnF
CHRAST Lorine	BnF
DELAGE Muriel	BnF
DESJARDINS Vincent	BnF
SERVIER-CROUZAT Estelle	BnF